

Livret d'accueil

Bienvenue à La Maison des Séquoias



Adef Résidences

01

Comment s'organise

ma vie au quotidien ?



Bienvenue à vous, bienvenue chez vous.

Les Maisons Adef Résidences sont conçues pour vous avec le savoir-faire de l'Association. Ce savoir-faire est centré sur la qualité des prestations qui vous sont proposées ainsi que sur vos choix et vos envies. Nous sommes à l'écoute de vos remarques et demandes, les professionnels sont là pour vous accompagner. Vous découvrirez au travers de ce document les éléments principaux de l'organisation quotidienne ».

Dominique Bourgine, Président d'Adef Résidences.



Ma
des **Maison**
Séquoias

Située à Dormans, depuis 2014, ma Maison des Séquoias est un espace calme et protégé implanté au cœur des vignes champenoises.



Avec environ 45 professionnels, je bénéficie de l'accompagnement adéquat dont j'ai besoin.



Les professionnels sont disponibles afin que je vive de manière confortable et en sécurité.

Ma chambre

03



*Je suis chez moi dans ma chambre,
il s'agit de mon espace privé.*

Je suis donc libre d'y apporter des objets personnels pour la décorer.

.....

Je reçois à ma convenance des visiteurs.

Je peux sortir à tout moment de la Résidence et sans limitation d'horaire. Toutefois, les éventuelles restrictions pour santé sont discutées avec moi.

J'informe le secrétariat de ma sortie.

.....

Je demande aux professionnels à bénéficier d'une communication spécifique si j'ai des difficultés pour lire ou entendre.

.....

Je peux fumer dans les lieux prévus à cet effet, ils me sont précisés.

Je peux également être accompagné à l'extérieur pour fumer.

.....

Enfin, je bénéficie d'une prise téléphonique et d'une prise TV.

04

Mes services dans ma *Maison*

Je suis en pension complète et, avec ma participation si je le souhaite, tous les repas de la journée me sont servis à des horaires en lien avec la vie en collectivité.

Je peux participer au choix des menus (je peux faire partie de la commission restauration).



Les équipes qui cuisinent mes repas sont à mon écoute et préparent des repas adaptés à mes besoins et mes contraintes alimentaires.



La liste et les horaires des animations quotidiennes sont affichés. Je peux également demander que l'on m'en fasse directement part oralement. Lectures, jeux de société, sorties extérieures etc. me sont proposés. Mes proches sont les bienvenus lors de ces moments de loisirs.

Mes journées sont organisées en fonction de mes choix, de mon accompagnement dans la vie quotidienne et des animations variées auxquelles je veux participer.

Je bénéficie des soins médicaux dont j'ai besoin par les professionnels soignants de la Maison. Pour les éventuels rendez-vous extérieurs, les professionnels s'en occupent à ma demande. J'ai le libre choix de mon médecin traitant, kinésithérapeute, orthophoniste ... Il me suffit de communiquer les coordonnées aux professionnels.

.....

Mon linge est entretenu directement au sein de la Maison, sauf pour le pressing du linge délicat. Marqué à mon nom, je le confie le matin et il m'est remis deux à trois fois par semaine.

.....

L'entretien de ma chambre peut être quotidien en fonction de mes souhaits et habitudes de vie.

05

Mes
espaces de vie
et de *soins*

**En dehors de ma chambre, mes espaces de vie
et de soins sont nombreux :**



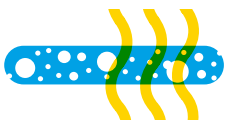
Salle
à manger



Salle
des familles



Médiathèque



Salle
Snoezelen



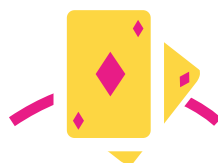
Jardin



Salle de
psychomotricité



Salon
bien-être



Salles
d'animation



Balnéothérapie

.....

Si je ne peux m'y rendre seul(e), alors je demande
de l'aide aux professionnels dont c'est la mission.

Les valeurs avec lesquelles on m'accompagne

Les professionnels de ma Maison s'appuient au quotidien sur les valeurs importantes suivantes :

- le respect mutuel,
- la bientraitance,
- l'écoute,
- la considération pour mes choix,
- la vie en communauté,
- les droits et libertés garanties pour tout un chacun,
- l'acceptation des religions, des cultures régionales, des singularités...

Si je pense que ces valeurs ne sont pas respectées, je peux à tout moment en discuter avec la Direction de la Résidence.

07

Les équipes de la Maison

Les équipes qui m'accompagnent ont des compétences variées : hôtellerie, animation, soin, secrétariat ...

.....

Au quotidien les aides soignants, les aides médico-psychologiques, les auxiliaires de vie et les agents hôteliers sont présents auprès de moi. Ils sont appuyés si nécessaire par les éducateurs coordinateurs, le coordinateur de vie sociale et les animateurs.

.....

Quand j'en ai besoin, infirmiers, psychologue et psychomotriciens sont disponibles.

En cas de problème, je peux toujours faire appel à la Direction de la Résidence.



Adef Résidences

Adef Résidences est une Association à but non lucratif spécialisée dans la gestion et la création d'Établissements médico-sociaux et sanitaires. Créée en 1992, l'Association gère aujourd'hui 58 Établissements (38 Maisons EHPAD, 1 Résidence Autonomie, 14 Maisons Handicap, 2 Établissements sanitaire, 3 centres de vacances adaptées).

Acteur national reconnu dans l'accueil et l'accompagnement de personnes en situation de dépendance, Adef Résidences œuvre depuis 27 ans avec plus de 3 800 collaborateurs auprès des personnes âgées et en situation de handicap pour leur offrir un cadre de vie chaleureux et adapté à leurs besoins.

La démarche Bientraitance est un élément fondamental dans la construction d'Adef Résidences et dans la vision que ses salariés ont de leurs métiers. Afin de garantir un niveau de qualité optimal, l'Association est également dotée d'un système de contrôle qualité exigeant.

La Maison des Séquoias

7 rue du Général Louis Vallin - 51700 Dormans

03 26 51 38 40

Accès 10 mn à pied de la gare de Dormans



Numéros utiles :

CAF : 08 10 25 51 10

**Conseil départemental
de la Marne :**

03 26 69 51 51

MDPH de la Marne :

03 26 26 06 06

Mairie de Dormans :

03 26 58 21 45

**Centre Hospitalier
Auban-Moët Epernay :**

03 26 58 70 00

**Numéro d'appel national
contre la maltraitance :** 39 77

Vous avez accès à toute information ou document relatif à votre prise en charge. Pour connaître la marche à suivre, vous pouvez vous adresser à la Direction de l'Établissement.

Selon la législation et pour compléter ce livret d'accueil, une notice d'information relative à la désignation de la personne de confiance doit vous être remise.